

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DES POSTES ET
TÉLÉCOMMUNICATIONS



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE « PTN »

PROJET N° P180495
Crédit IDA n°: 7602-ZR
Convention de Crédit AFD n° : CCD119801 H

Référence n° : ZR-UGP - PTN-538521-CS-INDV
TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN
PASSATION DES MARCHES AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE
TRANSFORMATION NUMERIQUE (PTN)

I. Contexte et Justification

1.1. Contexte national

La République Démocratique du Congo (RDC) dispose d'un énorme potentiel dans le secteur numérique qui pourrait contribuer de manière significative au PIB du pays, augmenter les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat et améliorer la prestation de services à la population, mais ce potentiel n'est pas encore exploité.

Le taux de pénétration du haut débit s'élève actuellement à seulement 17,2 %, sur la base d'abonnements à haut débit uniques et les réseaux mobiles à large bande existants ne couvrent qu'environ la moitié de la population, avec des prix de détail du haut débit parmi les plus élevés d'Afrique. En outre, la fourniture de services numériques est encore limitée, avec peu de plateformes et de systèmes numérisés capables de faciliter l'efficacité des services publics et l'accès aux services par la population. La RDC a davantage besoin de compétences numériques et d'un écosystème d'innovation numérique à la hauteur de la taille et des multiples défis du pays pour soutenir la transformation numérique. Tous ces éléments, s'ils sont bien développés, peuvent contribuer et contribueront à créer d'immenses possibilités de création d'emploi, ainsi que de nombreuses possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes et permettre l'accès au service et soutenir la croissance économique de la RDC.

1.2 Description du Projet

Le Gouvernement de la RDC a mis en place un Projet de Transformation Numérique qui renforcera l'accroissement de l'accès à une connectivité haut débit abordable et de haute qualité, à des services et solutions numériques à fort impact et en demande, ainsi qu'à des compétences numériques pertinentes pour l'industrie. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'accès et l'utilisation inclusifs de l'internet et renforcer les bases pour les services numériques en RDC.

Le projet est conçu pour appuyer la transformation numérique du pays. Pour ce faire, il investira dans (i) l'infrastructure de connectivité numérique fondamentale nécessaire pour soutenir le mouvement vers l'accès numérique universel ; (ii) l'infrastructure publique numérique transversale (DPI) fondamentale requise pour faire évoluer les transactions numériques et à distance (dans les secteurs privé et public) ainsi que la prestation de services de manière rentable et sécurisée au niveau sectoriel ; (iii) le renforcement de la base de compétences numériques avancée et l'écosystème d'innovation numérique

de la RDC pour garantir l'utilisation productive de la technologie, tout en créant des liens avec des emplois numériques et soutenir le développement de nouveaux services numériques, et (iv) le renforcement de la capacité institutionnelle et la gouvernance nécessaires pour mener des initiatives connexes de manière concertée et intégrée.

1.2.1 Les Composantes du Projet

Le Projet est constitué des cinq composantes suivantes :

- **Composante 1 - Élargir l'accès et l'inclusion numériques :** Cette composante soutiendra le développement de cadres favorables et fournira un financement pour compléter et catalyser les investissements du secteur privé dans le déploiement d'infrastructures de réseaux à large bande, en vue d'accélérer les progrès de la RDC vers l'accès universel au haut débit et une inclusion numérique plus large, à travers l'extension du backbone fibre optique nationale et la connectivité rurale.
- **Composante 2 - Introduction de bases numériques pour la prestation de services :** Cette composante soutiendra les investissements dans les éléments de base numériques transversaux nécessaires pour étendre de manière rentable et sécurisée la fourniture de services numériques à travers la RDC, en particulier du côté du secteur public, tout en soutenant leur intégration dans les services clés pour améliorer l'accès. Elle se concentrera sur les infrastructures et plates-formes numériques partagées et transversales qui permettraient au gouvernement d'étendre son utilisation aux outils numériques.
- **Composante 3 - Développer une main-d'œuvre compétente en matière de numérique et stimuler l'innovation dans les services numériques :** Cette composante soutiendra le développement des compétences numériques et du système national d'innovation, en améliorant les compétences et en renforçant les capacités des fonctionnaires, des étudiants et des entrepreneurs engagés dans des programmes dans le domaine de la technologie, en stimulant les liens entre le secteur de l'enseignement supérieur et le secteur technologique, et en alimentant le développement de solutions numériques locales qui encouragent une utilisation productive de la technologie numérique.
- **Composante 4 - Coordination institutionnelle et gestion du projet :** Cette composante financera la gestion et la coordination du projet du bénéficiaire en matière de capacités, y compris la passation des marchés, la gestion financière, le suivi-évaluation, ainsi que la gestion des sauvegardes environnementales et sociales (E&S).
- **Composante 5 - CERC :** Cette composante est la composante d'intervention d'urgence (CERC).

1.2.2 Portée géographique du projet

Les activités du projet seront mises en œuvre à l'échelle nationale, en se concentrant principalement sur les 10 provinces du Cadre de partenariat pays (CPF) entre la Banque mondiale et le Gouvernement de la RDC, à savoir Kinshasa, Kwilu, Kongo-Central, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme régional plus large implémenté à travers plusieurs pays d'Afrique orientale et australe, financé par la Banque mondiale, qui comprend un appui au COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe) afin de renforcer la coordination régionale et l'intégration économique.

1.2.3 Financement et gestion du projet

Le projet est financé par la Banque mondiale pour un montant de 400 millions de dollars américains et cofinancé par l'AFD à hauteur de 100 millions d'euros. Le projet a été approuvé le 27 juin 2024 et

l'Accord de Financement a été signé le 25 novembre 2024 et est entré en vigueur le 24 juin 2025. Il est mis en œuvre sur une période de 5 ans et se clôturera en décembre 2029.

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a été mis en place au sein des Ministères des Postes, Télécommunications (PT) et de l'Economie Numérique (MPTN).

Le dispositif institutionnel se compose d'un ensemble d'institutions qui jouent un rôle clé à la fois dans la mise en œuvre du projet et bénéficiaires de celui-ci. Il comprend notamment : le ministère des Postes, des Télécommunications (MPT), de l'Economie Numérique et du Numérique (MEN), le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (MESU), l'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), l'Office National d'Identification de la Population (ONIP), l'Autorité de Régulation des Postes, Télécommunication et TIC (ARPTIC), le Fonds de Développement du Service Universel (FDSU), la Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF), entre autres.

Dans ce cadre, le projet souhaite recruter un(e) Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) qui sera affecté(e) à la Coordination du Projet, et membre de l'UGP.

II. Fonctions et Responsabilités

Sous l'autorité du Coordonnateur et la supervision directe du Responsable de Passation des Marchés à qui il rend compte de ses activités, le/la Spécialiste en Passation des Marchés est membre de l'Unité de Passation des Marchés du projet.

A ce titre, il/elle assiste le Responsable de Passation des Marchés dans la mise en œuvre de toutes les activités relatives à l'acquisition des biens et services au niveau du projet conformément aux termes des accords de financement et procédures de passation des marchés de la Banque mondiale.

Plus spécifiquement, il/elle assiste le Responsable de Passation des Marchés dans les tâches suivantes :

- La préparation, le suivi, la mise en œuvre et la mise à jour du plan de passation des marchés (PPM) ;
- Faire le suivi, auprès des responsables des composantes du PTN, de la préparation et de la finalisation des termes de référence et des spécifications techniques pour les acquisitions des fournitures, des biens/travaux et des services à acquérir dans le cadre du projet ;
- La préparation des Dossiers d'Appels d'Offres (DAO), de Demande des Propositions (DP), des avis d'appel d'offres (AAO) et de manifestations d'intérêt (AMI) ;
- La publication des AAO ou AMI ainsi que la transmission des lettres d'invitation aux candidats soumissionnaires potentiels ;
- La publication des décisions d'attribution de marchés ;
- Le contrôle et le suivi des échanges des courriers et d'informations entre la cellule de passation des marchés et les soumissionnaires ;
- L'organisation et le déroulement conforme des séances d'ouverture des plis ;
- Le contrôle et la soumission à l'approbation de la hiérarchie des rapports d'ouverture des plis et d'analyse des propositions ou des offres ;
- La préparation et la tenue à jour des mercuriales et des répertoires des entreprises, des fournisseurs, des bureaux d'études tant nationaux qu'internationaux, susceptibles de fournir des biens et des services ;
- L'archivage, physique et électronique, adéquat et exhaustif des documents, de passation des marchés, nécessaires aux audits, aux différentes missions de supervision et aux missions de revue a posteriori de la passation des marchés (termes de références, DAO,

demandes de non-objection, non-objections, procès-verbaux d'ouverture des offres ou des négociations préalables à la signature des contrats, rapports d'évaluation, rapports de la Commission des marchés, contrats, des copies de factures et de preuves de paiement, copies de garanties bancaires, procès-verbaux de réception des fournitures, des livrables, des services et des travaux, différentes correspondances reçues ou envoyées, etc.) ;

- La transmission à la Banque (via STEP) des copies des contrats signés y compris d'éventuels avenants pour les marchés soumis à la revue a priori ;
- La préparation des bons de commande en accord avec les services financiers ;
- Faire le suivi de validité des offres et des contrats ;
- Faire le suivi de validité des garanties d'offres, des garanties de bonne exécution et les garanties de restitution des avances de démarrage des contrats ;
- Assister l'Unité de passation des marchés dans l'encadrement des stagiaires ;
- Assister le projet dans la résolution de toute plainte ou tout problème qui pourrait survenir et s'assurer que les réponses appropriées et satisfaisantes sont données aux plaintes ;
- Appuyer le projet à la mise à jour de STEP et à la gestion des contrats signés ;
- Procéder à la rédaction des procès-verbaux de réception/livraison de matériels, équipements et travaux.

III. Profil requis

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Au moins BAC+5) en droit, économie, ingénierie, gestion ou équivalent ;
- ✓ Être de bonne moralité ;
- ✓ Avoir une grande capacité organisationnelle, une réactivité et une proactivité ;
- ✓ Être apte à communiquer et à travailler en équipe ;
- ✓ Être capable de travailler sous astreintes ;
- ✓ Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

Par ailleurs, le candidat ou la candidate devra avoir :

- ✓ Au moins sept (7) années d'expérience professionnelle dont cinq (5) au moins au poste de Spécialiste en passation des marchés ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement Banque mondiale serait un atout majeur ;
- ✓ Avoir une bonne maîtrise des manuels de procédures et des plans de passation des marchés ;
- ✓ Une connaissance des procédures de la Banque mondiale ou de tout autre bailleur ;
- ✓ Une bonne expression orale et écrite en français ;
- ✓ Une connaissance de l'outil informatique et des logiciels : Word/Excel/PowerPoint, ...
- ✓ La maîtrise de STEP en tant qu'outil de gestion de la passation des marchés est un atout.

IV. Critères de performance

Le Spécialiste en Passation des Marchés devra s'assurer de la /du/de :

- Qualité du suivi des activités inscrites dans le Plan de Passation de Marchés (PPM) ;
- Respect des délais de l'exécution des activités inscrites dans le PPM ;
- Qualité des dossiers d'appel d'offres et des demandes de propositions ;
- Qualité du suivi des procédures de passation des marchés et des avis de non-objection ;

- Qualité du suivi de la gestion des contrats (garantie de restitution des avances, garanties de bonne exécution, clarifications sur les termes des contrats, les plaintes, les paiements, etc...)
- Soumission dans les délais des rapports de passation des marchés ;
- Archivage des documents de passation des marchés (physiques et sous STEP)

Les performances seront mesurées sur la base des cinq (5) indicateurs ci-dessous

- a) Le pourcentage du nombre de marchés qui ont été effectivement conclus, signés et mis en exécution pendant l'année en comparaison des prévisions du PTBA et du PPM ;
- b) Le taux de décaissement annuel sur base des prévisions du PTBA auquel est attaché un plan de passation des marchés et un plan de décaissement ;
- c) Pourcentage de marchés qui ont été passés, conclus et signés dans un délai maximum de cinq (5) mois entre la publication de l'AAO et la signature du marché pour les marchés de travaux ou de fournitures et équipements ou six (6) mois entre la publication de l'AMI et la signature du marché pour les marchés à passer avec des cabinets de consultants ;
- d) Pourcentage de respect des échéances de soumission des rapports des aspects passation des marchés ;
- e) Qualité de l'archivage des documents de passation des marchés (physiques et sous STEP).

Il est attendu du Spécialiste en Passation des Marchés que chacun de ces indicateurs ci-dessus soit atteint au moins à 75 %. Un pourcentage inférieur ou égal à 50 % est considéré comme performance faible ; la performance est médiocre si un de ces indicateurs est atteint à moins de 30 %. »

Les critères de performance seront précisés dans le cadre du contrat et complétés par des critères de performance annuelle selon les procédures à inclure dans le Manuel d'Exécution du Projet, et ensuite ajustés au besoin en cas de renouvellement de contrat par avenant.

V. Incompatibilité avec certaines fonctions au sein de la cellule d'exécution du projet

Afin d'éviter les situations potentielles de conflit d'intérêt qui pourraient ne pas lui permettre de donner un avis objectif dans le seul intérêt du client, le/la Spécialiste en Passation des Marchés

- Ne sera pas membre actif des commissions d'évaluation, ni de la commission des marchés auxquelles il/elle apporte un conseil utile pour le respect des procédures ; il/elle pourrait cependant assurer le secrétariat de la commission des marchés ou de la commission d'évaluation ;
- Ne devra pas participer à titre de responsable principal aux opérations d'exécution du marché notamment (i) les réceptions de qualité ou de quantité et (ii) le paiement ; il/elle apporte un éclairage en cas de contentieux dans l'interprétation des clauses du contrat ;
- Ne devra pas être dans une position de gestionnaire comptable.

IV. Durée de la mission

La durée du contrat est de 12 mois avec possibilité de renouvellement après une évaluation satisfaisante de la performance.

